

Propriété communale

405

Conservatoire des échantillons  
de tissus Lyonnais. Lyon, le 22 juillet, 1890.

## CONSEIL DES PRUD'HOMMES

à Monsieur Salconnet, prud'homme,  
et conservateur - préparateur du musée de tissus. Lyonnais.



Je me rétracte complètement de mon avis, quand  
jeus l'étourderie de vous conseiller de vouloir prier  
notre président de convoquer la commission de  
conservatoire des échantillons, aux fins de choisir  
les objets qui pourraient être extraits de notre musée  
de tissus, pour en faire hommage au ministère de  
commerce, par l'intermédiaire de M<sup>r</sup> de Colmout.

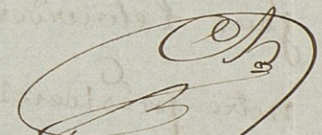
Aucun échantillon ne peut être distrait sans  
une autorisation de la mairie, pas plus que s'il  
s'agissait d'un tableau de notre musée de peinture.

Quelque soit le peu de valeur de ces objets, les  
responsabilités retomberont sur nous, membres de la  
commission,

Commission, et même sur vous, qui en êtes le  
conservateur-préparateur.

Aussi désintéressé que moi dans cette affaire,  
j'ai lieu de croire que vous apprécierez cet avis;  
M<sup>r</sup> de Caulmont lui-même vous blâmerait, car il  
n'ignore pas que notre qualité de conservateur  
nous impose ~~des obligations~~ une mission opposée  
à celle de dispensateur.

Sollicitation en réponse

  
membre de la commission

De l'échantillon.